



SUD PTT 13 BP 55 13326 Marseille cedex 15
Tél: 04.91.11.63.30 Fax: 04.91.11.63.39
sud13poste@orange.fr / www.sudptt13.free.fr

Et maintenant !!!

On fait quoi ??

■ Le 28 mai 2010, près de 17 heures de négociations ■ Le 29 mai, les agents de la PIC ont voté majoritairement et en toute démocratie, la reprise du travail dès 04h00 du matin ■ A ce jour, le relevé de conclusion est contourné ■ SUD ne peut pas siéger dans ce contexte ■ La DOTC 13 se doit de prendre ses responsabilités !

Une lutte exemplaire...

La Solidarité des agents des deux sites de la PIC n'a pas été un vain mot lors du conflit du mois de mai. Les agents de nuit attendant la relève des agents du jour sur Vitrolles, les agents de nuit d'Arnavant venus en soutien sur Vitrolles, piquets de grève en masse, AG quotidiennes, souveraines et démocratiques...

Les agents grévistes ont gardé un comportement exemplaire et responsable, malgré l'arsenal provocateur déployé par la direction (menaces d'AI, des repos comptés en grève, huissiers aux piquets de grève et bien d'autres ...).

Droit de grève...

Lors de l'appel à la grève sur les retraites du 24 juin, la direction de la PIC a entravé le droit de grève des agents (*brigades 22h/06h et la brigade D*) sur le site de Vitrolles. Mais les agents du site des Arnavant (*22h/07h*) ont débrayé vendredi dernier sur le préavis SUD de fin de semaine (*80 % d'agents en grève pour un manque d'effectif, primes non payées, un ras-le-bol total !!!*).

**Au dos, notre déclaration faite
à la DOTC 13 le 01 juillet**

Commission de suivi du 29 juin...

SUD avait demandé d'avancer ou de repousser cette réunion auprès de la DOTC 13 malgré son importance pour SUD et les agents. Notre décision a été prise pour deux raisons :

➤ Nous étions en stage de bureau (*quand une OS n'était pas disponible, il était convenu entre nous de repousser...*);

➤ Un militant SUD 92 devait passer en conseil de discipline avec comme épée de Damoclès un licenciement !!!!!

C'est dans ce contexte que nous n'avons pas pu siéger !!!!

Commission de l'accord fluidité du 01 juillet... Siéger ou ne pas siéger ?!...

C'est dans ce contexte que la commission du 01 juillet devait se tenir. Il était impossible pour SUD de ne pas faire une déclaration à la DOTC 13 sur les problèmes persistants rencontrés par les agents de la PIC. Certaines OS nous ont reproché de prendre cette réunion comme prétexte au règlement de problèmes locaux car les agents des bureaux attendaient des réponses.

Nous rappelons qu'il y a des accords signés qui ne sont pas pris en considération. Les agents de la PIC, eux aussi attendent des réponses !!!

SUD a pris la responsabilité de ne pas siéger et nous l'assumerons !

Déclaration préalable SUD PTT 13 du 01 juillet 2010

SUD PTT 13, tient à apporter son entier soutien au Syndicat SUD 92 qui est frappé de menaces de sanctions disciplinaires par le biais de trois de ses représentants, animateurs du conflit sur des centres courrier de ce département.

Une direction de la PIC qui veut imposer l'autoritarisme au Syndicat SUD PTT 13 :

Le Syndicat SUD PTT 13, dénonce une fois de plus, les problèmes avec certains chefs provocateurs qui ne font rien pour que le climat soit plus détendu. Les agents ont toujours des difficultés à poser un CA ou un RC. La direction de la PIC avoue que ce sont les impératifs de production qui empêchent d'accorder les CA ou RC. Elle avoue aussi que les préavis de grève de fin de semaine déposés par notre Fédération SUD ainsi que le nombre de grévistes leurs posent un problème (*mais pourquoi font-ils grèvent, on se pose la question !*). Pour ses raisons, les chefs d'équipes refusent d'accorder les CA ou RC et proposent par provocation ?, que les agents aillent demander directement au directeur de la PIC pour avoir un CA ou un RC ou mieux qu'ils se mettent en grève. La direction refuse aux agents grévistes de pouvoir faire des califs.

Pour SUD PTT 13, nous exigeons que la DOTC 13 respecte ses propres propos. Elle prétend lorsqu'il s'agit de faire évoluer ou acter des accords dans les Bouches du Rhône ne pas pouvoir déroger aux directives du Siège par contre lorsqu'il s'agit des préavis de grève son discours est différent de celui-ci. En effet lors de l'audience du 18 juin 2010, le « Responsable des Relations Sociales du Courrier », a osé affirmer que le fait d'avoir élargi nos préavis (*à partir de midi le vendredi*) les arrangeait car ça régulait le trafic. Pour notre Fédération et notre Syndicat, une fois de plus, c'est une provocation.

Le directeur PIC, exige, que notre Syndicat, ne s'adresse plus à la DOTC 13 sur les problèmes locaux car elle peut les régler elle-même et que cela risque de nuire au climat de confiance. Mais de quel climat de confiance parle-t-elle ? En même temps cette direction reconnaît que le service RH est submergé, qu'elle ne tolèrera plus aucune critique sur le management de certains encadrants, qu'elle infligera une sanction lourde (*voire le licenciement*). Le directeur PIC, exige aussi, que lorsque notre Organisation Syndicale, voudra distribuer un tract, elle devra lui donner un exemplaire avant de le diffuser aux agents, quelle confiance !!

Depuis des mois, SUD PTT 13 tire la sonnette d'alarme à la DOTC 13 sans être écouté. Les agents de la PIC ont un ras-le-bol et l'ont montré vendredi dernier. SUD et le personnel de la PIC, s'il le faut, prendrons toutes leurs responsabilités dès ce vendredi.